

**Article 1 : Application des CGV**

Les présentes CGV sont applicables dans le cadre du Colloque DÉCHETS AMORCE 2023. Elles s'appliquent à compter de la date d'ouverture des inscriptions jusqu'à la clôture de l'événement, et à défaut de règlement à cette date, jusqu'à la réception du règlement du participant.

**Article 2 : Formalité d'inscription**

Seuls les formulaires d'inscription dûment complétés et proposés en ligne sur le site internet d'AMORCE sont recevables. **L'envoi du formulaire vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.**

Toutes les inscriptions sont réalisées sous réserve des disponibilités et/ou de modifications de la part de l'organisateur.

**Article 3 : Date d'inscription**

- Du 28/02/2023 au 19/06/2023 inclus : inscription en ligne sur le site internet d'AMORCE.

A compter du mardi 20 juin 2023, les inscriptions en ligne ne seront plus disponibles.

Il sera néanmoins possible de participer au colloque DÉCHETS 2023 :

**Pour les partenaires**, 2 possibilités :

- Du 20/06/2023 au 27/06/2023, vous pourrez régler votre inscription au tarif majoré directement en ligne. Un lien vous sera envoyé par nos soins suite à votre demande. Votre inscription sera alors bien prise en compte.
- Le 27/06/2023, vous pourrez régler directement sur place le jour de l'évènement de 3 manières différentes : en ligne, par CB ou par chèque.

**Pour les collectivités** : vous pourrez vous présenter directement sur place où vous devrez nous signer une décharge attestant que votre bon de commande et votre règlement seront bien effectués post évènement.

**Article 4 : Tarifs**

	Tarif normal	Règlement en ligne ou sur place
	Du 28/02/2023 au 19/06/2023 inclus	Du 20/06/2023 au 27/06/2023 inclus
TARIF ADHÉRENT	210€	273€
TARIF NON-ADHÉRENT	350€	455€

## Article 5 : Conditions d'inscription

### ANNULATIONS / MODIFICATIONS

Les inscriptions faites du 28/02/2023 au 19/06/2023 inclus, sont modifiables (changement de nom des participants et de participation aux ateliers, parcours et visites), **annulables et remboursables** jusqu'au lundi 19 juin 2023 inclus. L'annulation doit se faire obligatoirement **par écrit et seulement à l'adresse email [colloque@amorce.asso.fr](mailto:colloque@amorce.asso.fr)**

Pour les partenaires, en cas d'annulation, les inscriptions confirmées et réglées seront remboursées.

A compter du mardi 20 juin 2023, les inscriptions sont toujours modifiables (changements de nom des participants et de participations aux ateliers) mais non annulables, non remboursables et seront facturées à la structure à 100% sauf en cas de présentation d'un justificatif dûment accepté par AMORCE (certificat médical, suppression de train...).

Tout participant inscrit et confirmé, n'ayant pas annulé par écrit sa venue et ne se présentant pas sur place le jour J, sera facturé à 100% sauf en cas de présentation d'un justificatif dûment accepté par AMORCE (certificat médical, suppression de train...).

### RÈGLEMENTS

Pour les partenaires, le règlement ou la preuve de règlement (preuve de virement, photocopie de chèque) doit être effectué obligatoirement au plus tard le lundi 19 juin 2023.

La facture sera envoyée au **participant inscrit**, à **l'adresse email renseignée**, dans les jours suivant son inscription.

Sans règlement préalablement reçu, l'inscription au Colloque DÉCHETS AMORCE 2023 sera refusée. Le participant pourra néanmoins accéder au Colloque DÉCHETS AMORCE 2023 à condition d'un règlement en ligne (possible du 20 au 27 juin 2023) ou sur place par carte bancaire ou chèque.

Pour les collectivités et administrations, le bon de commande doit être envoyé obligatoirement au plus tard le lundi 19 juin 2023.

Un devis pourra être envoyé **sur demande** au **participant inscrit**, à **l'adresse email renseignée**, dans les jours suivant son inscription pour établir le bon de commande.

Sans bon de commande préalablement reçu, l'inscription au Colloque DÉCHETS AMORCE 2023 sera refusée. Le participant pourra néanmoins accéder au Colloque DÉCHETS AMORCE 2023 à condition de signer une attestation sur l'honneur engageant le règlement de la collectivité.

## Article 6 : Mode de paiement du 28/02/2023 au 19/06/2023 inclus :

Les modes de paiements acceptés sont :

- le paiement en ligne via HelloAsso, merci de nous envoyer un mail si vous choisissez ce mode de paiement pour l'envoi du lien
- les virements effectués sur notre compte bancaire ;
- les chèques bancaires envoyés à AMORCE, à l'attention du Service Comptabilité, 18 Rue Gabriel Péri, CS 20102 – 69623 VILLEURBANNE CEDEX, **accompagnés du nom des personnes inscrites correspondantes à l'inscription.**

## Article 7 : Transformation du format du Colloque DÉCHETS AMORCE 2023

Si le contexte sanitaire ne permet pas le bon déroulement de l'événement, AMORCE se réserve le droit de transformer le format initial organisé en présentiel à 100% en un événement dématérialisé et 100% en ligne.

Une information écrite par email sera adressée aux participants inscrits avec potentiellement les modalités d'annulation et de remboursement.

## **Article 8 : Gestion des données personnelles**

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, l'article L. 226-13 du Code pénal, et la Directive Européenne du 24 octobre 1995.

En tout état de cause, AMORCE ne collecte des informations personnelles relatives à l'utilisateur que pour le besoin de certains services proposés par le site <http://www.amorce.asso.fr>, notamment lors de l'inscription à l'événement. L'utilisateur fournit ces informations en toute connaissance de cause, notamment lorsqu'il procède par lui-même à leur saisie. Il est alors précisé à l'utilisateur du site <http://www.amorce.asso.fr> l'obligation ou non de fournir ces informations.

Conformément aux dispositions des articles 38 et suivants de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant, en effectuant sa demande écrite et signée, accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Aucune information personnelle de l'utilisateur du site <http://www.amorce.asso.fr> n'est publiée à l'insu de l'utilisateur, échangée, transférée, cédée ou vendue sur un support quelconque à des tiers.

Le site n'est pas déclaré à la CNIL car il ne recueille pas d'informations personnelles.

Les bases de données sont protégées par les dispositions de la loi du 1er juillet 1998 transposant la directive 96/9 du 11 mars 1996 relative à la protection juridique des bases de données.